

## Prévention contre les inondations

# L'Agglomération Cannes Lérins protège les riverains du risque inondation grâce à un bassin de rétention d'eaux pluviales créé à Cannes

L'Agglomération Cannes Lérins a mis en place un bassin de rétention d'eaux pluviales dans le secteur impasse Nouvelle à Cannes, à la place d'anciens immeubles. Ce bassin a la capacité de stocker temporairement jusqu'à 3 500 m<sup>3</sup> d'eau lors de fortes intempéries. Opérationnel depuis juin 2023, cet aménagement préventif vise à minimiser les risques d'inondation. Lors de sa réalisation, il a été également conçu de façon à ne pas créer de stagnation d'eau grâce à son système de vidange et d'une inclinaison particulière de la pente. Il réduit ainsi le risque de prolifération de moustiques conformément à la campagne de lutte contre ces nuisibles lancée par David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins. Enfin, pour renforcer le confort de vie des habitants, le site est fermé et sécurisé. Ces travaux s'inscrivent dans la mise en œuvre du Programme d'action et de prévention du risque inondation (PAPI) élaboré par les communes membres de l'intercommunalité pour protéger les habitants et les biens du bassin de vie.



Bassin de rétention d'eaux pluviales - Impasse Nouvelle © Mairie de Cannes

« La création de ce bassin de rétention d'eaux pluviales répond à un impératif de sécurité et a permis d'aérer et de végétaliser le secteur. Lors d'intenses intempéries, le vallon du Riou va désormais se déverser dedans. Une fois l'orage passé, l'eau - temporairement stockée - sera restituée au vallon par un système de vidange. J'insiste sur le caractère « temporaire » car cela empêche la prolifération de moustiques. Afin de garantir la tranquillité des riverains, le site est fermé et équipé d'une caméra de vidéo-protection. Ce dispositif ingénieux concrétise l'aboutissement d'une politique volontariste en matière de prévention des inondations ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

## Anticiper le risque inondation par des aménagements structurants

L'Agglomération cannoise a créé un **bassin de rétention d'eaux pluviales** dans le secteur impasse Nouvelle à Cannes. Il peut ainsi stocker de façon temporaire **jusqu'à 3 500 m<sup>3</sup> d'eau** pendant d'intenses intempéries, avant de les restituer progressivement dans le vallon. Grâce à son système de vidange et de l'inclinaison de la pente, cet aménagement préventif – d'un montant de **875 000€ T.T.C<sup>1</sup>** - **empêche ainsi toute prolifération de moustiques** en évitant la stagnation d'eau. Le site est **fermé et équipé d'une caméra de vidéo-protection** pour garantir la qualité de vie des riverains. Enfin, il offre au quartier un **véritable poumon vert** au bénéfice de la faune et de la flore locale.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des opérations de prévention du risque inondation menées dans le secteur impasse Nouvelle depuis 2018. En effet, les premières démolitions concernaient à cette époque la résidence LOBELLIAS (trois maisons mitoyennes) et la villa RODRIGUES. En comptant la dernière demeure détruite en mai 2022, ce sont en tout **2 519 m<sup>2</sup> de terrain dont 574 m<sup>2</sup> habitables (comprenant 5 habitations) qui sont retournés à l'état naturel**. Ainsi, près de **3 millions T.T.C** (acquisition foncière + travaux de démolition + création du bassin) auront été investis pour la protection et la requalification des zones inondables de l'impasse Nouvelle.

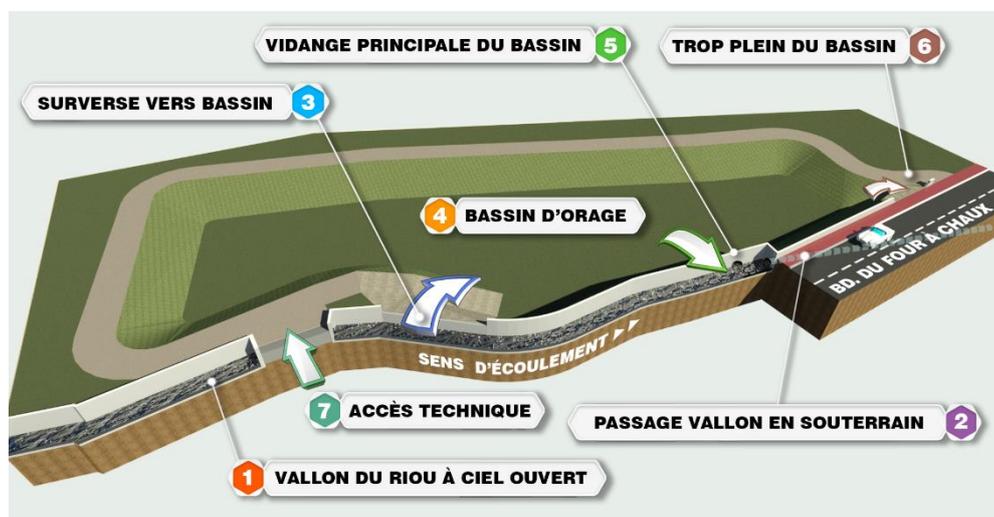
<sup>1</sup> 530 000 € T.T.C pour l'Agglomération Cannes Lérins, 287 500 € T.T.C pour l'Etat et 57 500 € T.T.C par le Département des Alpes-Maritimes.

Ces interventions reflètent la volonté ferme de **débétonner dans les secteurs à risque** pour laisser place aux cours d'eau, et faire revenir la nature en ville. Elle s'est caractérisée par la **sanctuarisation des espaces naturels à risque** pour ainsi démolir les habitations touchées par les intempéries. **La maîtrise du foncier constitue l'un des leviers d'action essentiels de la stratégie de réduction du risque inondation.** À l'échelle du bassin communautaire, ce sont **27 000 m<sup>2</sup> d'acquisitions foncières qui ont été réalisées depuis 2016** à cette fin. À Cannes, cette politique s'est traduite par le **Plan local d'urbanisme (PLU)** de la Ville de novembre 2019, salué par l'Etat comme « **un modèle de développement cohérent et équilibré** » pour préserver les paysages cannois.

Dans la poursuite de la lutte contre les inondations, l'Agglomération Cannes Lérins va lancer en fin d'année 2024 les travaux de création d'un bassin d'orage dans le secteur du Carimaï. Cet ouvrage aura une capacité de stockage 70 000 m<sup>3</sup>.

## ANNEXE

### Fonctionnement du bassin de rétention d'eaux pluviales du secteur Impasse Nouvelle



Lors des épisodes pluvieux, le niveau du vallon du Riou augmente (1). La buse de la partie souterraine du vallon n'est plus en mesure d'évacuer le volume d'eau (2) et le vallon se met en charge. Lorsque ce dernier atteint une certaine hauteur, l'eau se déverse dans le bassin (4) par l'intermédiaire de la surverse (3). Si l'épisode pluvieux s'arrête le bassin va stocker temporairement l'eau, qui va être restitué au vallon par la vidange du bassin (5). Si l'épisode pluvieux est très intense le bassin va se mettre en charge jusqu'à son niveau maximum puis déverser l'eau sur le boulevard du Four à Chaux par le trop plein (6).